



Discours de S.E.M Giacomo DURAZZO
Ambassadeur de l'Union européenne en République du Congo
à l'occasion du 1^{er} événement de réseautage du
Programme ACP-UE CULTURE - Créer en Afrique centrale sur le thème
"Développement et promotion des industries culturelles et créatives "

Mardi 26 octobre 2021

Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le Ministre de la culture et des arts,
Mesdames et Messieurs les Ministres, membres du Gouvernement de la République du Congo,
Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique
Monsieur le maire de Brazzaville,
Monsieur le Représentant de l'OEACP
Madame l'Experte en charge de la culture de la CEEAC,
Madame la Directrice de la Fondation Interarts,
Monsieur le Directeur Général de l'Institut national des Arts de Kinshasa
Distingués invités, chers partenaires, en vos rangs grades et qualités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma satisfaction en tant que nouvel ambassadeur de l'Union européenne en République du Congo, du fait que ce pays ait été choisi pour accueillir ce 1^{er} événement de réseautage du Programme ACP-UE CULTURE dédié à l'Afrique centrale. Cette rencontre est une formidable opportunité pour le Congo en particulier et la sous-région en général d'occuper durant ces 3 jours, le devant de la scène en matière de promotion des synergies culturelles. Cela ne peut être que de bon augure, au moment où, le Comité conjoint des deux Congo de part et d'autre du fleuve est dans l'attente des résultats pour l'inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'Unesco. Voici-là, un bel exemple de synergie qui nous l'espérons, sera couronné de succès.

Je voudrais également adresser mes vifs remerciements à Monsieur le Premier Ministre qui nous fait l'honneur de sa présence, malgré un agenda que je sais chargé. Mes remerciements s'adressent également au Ministre des Arts et de la Culture, aux présidents de la CEEAC, de l'OACP, aux partenaires de Culture et Développement, de la Fondation Interarts, de l'Institut National des Arts ainsi qu'aux experts et aux

bénéficiaires et à l'ensemble des acteurs du secteur culturel réunis pour cette occasion.

Lorsque l'on évoque le partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Europe, on pense d'abord et avant tout au partenariat en matière d'investissements, de commerce et d'aide au développement, en oubliant encore trop souvent, que la culture est un domaine concret de coopération, au-delà du cadre purement institutionnel. Comme tout autre secteur de l'économie, et la culture en est un, il est susceptible de créer de la ressource et de l'emploi.

J'en veux pour preuve une étude de l'UNESCO selon laquelle, les secteurs de l'industrie culturelle et créative génèrent des revenus annuels de plus de 2 000 milliards de dollars et des exportations mondiales de plus de 250 milliards de dollars. Selon des prévisions récentes, ces secteurs représenteront environ 10% du PIB mondial dans les années à venir. Toujours selon cette étude, les industries culturelles et créatives fournissent actuellement près de 30 millions d'emplois dans le monde. Nous ne sommes donc pas dans l'utopie, mais bien face à faits concrets, chiffres à l'appui.

Certes, sur le continent africain, il existe encore de grandes disparités. L'Afrique de l'Ouest et de l'Est tirent davantage leur épingle du jeu et peuvent en partie, se retrouver dans les chiffres que je viens d'énoncer, même si la richesse et la diversité de leur culture, restent insuffisamment exploitées. L'Afrique centrale par contre, bien que disposant comme le reste du continent du même potentiel créatif, est souvent absente ou peu représentée dans cette comptabilité du secteur des industries culturelles génératrice d'emplois et de richesses.

Dans les premiers jours qui ont suivi mon arrivée au Congo, j'ai eu l'opportunité de rencontrer quelques acteurs du secteur de la culture : photographe, plasticiens, musiciens, cinéastes, opérateur culturel. Ces rencontres que je compte poursuivre, m'ont certes permis de prendre la mesure de la créativité et du talent de ces acteurs culturels mais également des nombreux défis auxquels ils font face, au rang desquels je pourrais citer : le manque de structuration et de professionnalisation, les difficultés d'accès aux financements, les contraintes dans la mobilité des artistes tant à l'international que sur le continent, le manque d'espaces d'expression culturelle, des thèmes qui seront au cœur de cette rencontre.

C'est pourquoi je me réjouis de ces trois journées d'échanges, de dialogues et de formation, pour lesquels, ensemble, l'Union européenne et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, sont fortement engagées, à travers l'initiative conjointe du Programme ACP-EU Culture. La pertinence des thèmes qui vont être abordés et les visites de terrain qui vont être effectuées permettront de toucher du doigt les réalités et contribueront j'en suis convaincu à nourrir des échanges fructueux.

Excellences, mesdames et messieurs,

Cette initiative régionale du programme UE-ACP Culture s'insère par ailleurs dans un programme plus large, qui, j'en suis convaincu, en soutenant la totalité de la chaîne de valeurs culturelle, notamment par la formation, l'aide à la gestion de projets et à la recherche de financement, contribuera à la mise en circulation, de biens et services culturels et artistiques de haute qualité.

Au-delà du volet économique, il nous semble également essentiel de promouvoir la proximité culturelle de l'Europe et de l'Afrique. En effet, la culture qui est au cœur de la cohésion européenne est d'une aide précieuse dans le changement des perceptions, des valeurs et des mentalités entre les publics africains et européens. Les atouts qu'elle peut apporter aux défis internationaux sont également loin d'être négligeables. Que ce soient lors de crises sanitaires, de conflits de toutes sortes, de menacées liées au changement climatique, « la culture peut aider à trouver des solutions là où les outils politiques traditionnels ne sont pas en mesure de le faire » déclarait à juste titre notre Haut Représentant Josep Borrell.

Dès lors, l'art et la culture apparaissent comme des moyens adéquats pour renforcer la résilience, en puisant dans le patrimoine culturel des populations ainsi que dans leurs capacités artistiques, des ressources susceptibles de contribuer à la cohésion sociale, au dialogue et à la construction de la paix.

L'Union africaine partage avec l'Union européenne cette vision fédératrice de la culture. Dans une note conceptuelle et un plan de mise en œuvre, discutés par son Assemblée en février 2021, l'UA promeut notamment une « Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées entre pays du continent mais également avec l'Europe et le reste du monde ». C'est à ce titre que pour traduire cette aspiration par des faits, l'Union Africaine a déclaré 2021 comme : « L'année des Arts, de la culture et du patrimoine de l'UA : des leviers pour construire l'Afrique nous voulons ».

A l'échelle de notre Délégation ces synergies sont également en train de se mettre en place. Elles notamment vont se traduire par une intégration accrue de la culture dans le cadre de notre partenariat avec le Congo. L'opérationnalisation dès l'année prochaine du Cluster EUNIC devrait nous permettre d'être plus ambitieux et structurés dans notre appui aux opérateurs culturels du Congo. Ce réseau regroupant les instituts culturels français de Brazzaville et Pointe-Noire, l'Institut Goethe de Yaoundé, le Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa, les Etats membres de l'Union européenne basés au Congo va nous permettre de mettre en place une politique culturelle plus stratégique, au-delà des appuis ponctuels traditionnels que nous apportons aux acteurs du secteur de la culture.

Ces soutiens viendront en complément à une autre initiative qui a été lancée au début de cette année : l'intégration d'une composante « Culture » dans notre appel à propositions annuel, destiné aux organisations de la société civile.

Cela signifie très concrètement que depuis cette année, les associations, Ongs, fondations et autres structures du secteur culturel qui remplissent les conditions ont la possibilité de soumissionner à cet appel à propositions. Je suis heureux de vous annoncer que pour cette année, une première structure a été retenue. Nous espérons pouvoir confirmer et contractualiser avec elle, d'ici fin 2021 et faire en sorte que beaucoup d'autres lui emboîtent le pas en 2022.

Excellences, mesdames et messieurs,

Pour terminer mon propos permettez-moi de dire que le moment est venu de développer et de renforcer des nouvelles synergies culturelles au Congo et en Afrique centrale en terme de coopération et de réseaux. En première ligne de cet engagement, les praticiens du secteur, qu'ils soient artistes, opérateurs culturels ou diffuseurs ont bien sûr leur partition jouer. Mais en absence d'appuis institutionnels durables, et sans la mise en place de politiques publiques culturelles fortes, visant à soutenir la création et la diffusion des expressions culturelles, il sera impossible de faire émerger un secteur riche d'une grande diversité artistique, potentiel pourvoyeur de richesse et catalyseur du développement socio-économique.

A côté de l'Etat qui a un rôle fondamental à jouer, à côté des médias, des entreprises locales et internationales qui, eux aussi sont invités à apporter leur contribution, je voudrai vous confirmer que l'Union européenne marque sa disponibilité à vous accompagner et à vous apporter son soutien.

Je vous remercie de votre attention.